

**Destinataires : Membres de la Commission Environnement
Membres de la Commission Hygiène & Sécurité**

**Commissions Environnement et Hygiène & Sécurité
du 30 janvier 2020**

Commission Environnement

Approbation du CR de la réunion du 26 septembre 2019

Pas de remarque.

Présidence de la Commission

Philippe Cholat-Namy (CEA Grenoble) souhaite passer la main. Adeline Oliva (ST), a accepté de reprendre le flambeau. Gilles Rizzo va soumettre cette proposition au comité directeur d'ACSIEL.

L'objectif est que la nomination d'Adeline soit effective à la prochaine réunion, en mai 2020.

1- REACH

Point de situation et discussion avec ECOMUNDO (voir document en annexe)

- 11 nouvelles substances introduites en annexe XIV, en Janvier 2020, dont l'acide perborique. Elles complètent les 43 substances déjà inscrites en annexe XIV à ce jour.
- 4 substances passent dans la liste candidate en janvier.
- Rappel : pour les SVHC, seuls les usages de SVHC sont interdits (avec les notions d'autorisation lorsqu'elles sont obtenues).

Suivi des substances ACSIEL

Voir la présentation faite par ECOMUNDO en annexe du présent compte-rendu, ainsi que les commentaires sur certaines substances ci-dessous :

- SiC et GaN : à surveiller désormais
- InP : l'institut öko recommande de ne pas poursuivre le classement.
- Cd : **attention**, le cadmium remonte dans le « score », à 18/45. 2 consultations publiques sont à venir, par l'ECHA, et par la Commission, durée 3 mois. **A surveiller et préparer les commentaires**, de la part des membres concernés (par exemple détecteurs IR), et d'ACSIEL. Souhait d'être prévenus par ECOMUNDO.
- Pb : **point de situation à la prochaine réunion** sur les utilisations du plomb, et sur les exemptions.
- PFAS : les « PFBS » (perfluorobutane sulfonique acide) et ses sels, sont sur la liste candidate depuis janvier 2020. Serait présent à 400 / 500 ppm dans certaines résines. L'enjeu est environnemental, par dispersion dans les effluents liquides – voire gazeux, et les déchets.

Material Declaration pour les articles:

- Présentation de M. Orsati de STMicroelectronics, sur l'outil ST de déclaration des substances présentes dans les « articles » (« material declaration »). La génération de la déclaration se fait à partir des informations sur les substances utilisées pour fabriquer les composants. Les déclarations se font sur la base du standard IPC 17-52. ST a consulté plusieurs sociétés de logiciels et conformité pour pouvoir faire ces déclarations et répondre aux différentes réglementations existantes. La problématique est soulevée concernant la base de données demandée par l'ECHA, SCIP, qui impose un format particulier, difficile à intégrer avec les formats actuels.
- Souhait d'ACSIEL de consulter les entreprises membres qui déclarent leurs substances pour savoir le standard utilisé pour les déclarations de substances (IPC 17-52 ou autre)
- Important de se consulter dans le cadre du CSF pour faire converger les besoins des membres d'ACSIEL et le groupe de travail initié sur le sujet par le CSF GT environnement.

Quelques remarques :

- L'obligation réglementaire de déclaration concerne seulement les SVHC.
- La finalité des déclarations est de faire connaître la composition des articles, mais cela pose deux problèmes :
 - o La confidentialité
 - o Le niveau de détail souhaité
- Difficulté de déclarer des substances, due aux évolutions de certains numéros CAS dans le temps
- Pour la prochaine réunion de la commission, souhait d'avoir une présentation d'ECOMUNDO sur SCIP, et de recenser ce qui est mis en place chez les différents membres de l'ACSIEL.

Questions diverses :

- Un des membres signale que leur fournisseur de gants salle blanche a changé la composition des gants pour substituer une substance particulière interdite aux USA, ce qui pose désormais des soucis de coloration des gants et de confort pour les employés.
Ceci met en lumière les difficultés induites par les différentes réglementations de par le monde, comme par exemple la « proposition 65 » en Californie. (Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986).

2- RoHS

Un point signalé, sur les exemptions : elles sont spécifiques, et d'une durée de 5 ans maximum. Il importe donc de ne pas se fier à des demandes de renouvellement d'exemption faites par d'autres. Le plomb est à suivre de près car visé de plus en plus par l'ECHA.

3- ENVIRONNEMENT

Pas d'accident / incident signalé

Commission Hygiène et Sécurité

Approbation du CR de la réunion du 26 septembre 2019

Une remarque : correction à apporter dans Incidents/accidents à "Gaz incident en Asie". A la fin du § remplacer NH3 par NF3.

Incidents / Accidents

Incendie à OscaroLab (voisin d'un site d'un adhérent)

Le 15 novembre 2019 un incendie s'est déclaré dans l'entreprise OscaroLab voisine. Au vu de la proximité de l'incendie et du manque d'information dans les premiers instants de l'événement, une cellule de gestion de crise a été déclenchée et il a été décidé de prendre des mesures de confinement. Grâce aux informations des autorités, ces mesures ont rapidement pu être levées. L'incendie a été maîtrisé par le SDIS, (avec mise à disposition des infrastructures du site) mais l'ampleur de cet accident est assez considérable.

REX sur notre activité:

Un groupe de travail s'est constitué sur le sujet du confinement avec les questions : Comment alerter les salariés? Quel message faire passer? Le système RDO a été utilisé mais il a ses limites, et notamment comment alerter les salariés en provenance de l'extérieur/les visiteurs sur le site, de ne pas rentrer?

La problématique de la communication extérieure a également été soulevée, comme l'intégration du scénario "confinement" dans les exercices d'évacuation.

Incendie d'une cigarette électronique

Une cigarette était en cours de rechargement dans la poche d'une veste dans laquelle se trouvaient des clés. La veste a pris feu entraînant des fumées visibles (alerte verbale) et le déclenchement de la détection incendie (alerte automatique).

Appel des secours extérieurs

Une alarme incendie est apparue à 7h22 avec un intitulé peu explicite. A cette heure matinale il n'y avait que le gardien de nuit et le responsable des services généraux. Arrivée sur les lieux, ils constatent qu'une énorme quantité de vapeur rend la visibilité difficile et ne permet pas d'accéder à la chaudière.

Dans la mesure où il est difficile de savoir si la situation risque de s'aggraver, la décision est prise d'appeler les secours extérieurs.

A l'arrivée du personnel des facilities, la chaudière est mise à l'arrêt électriquement.

Les nombreux secours engagés arrivent sur site et s'assurent du retour à la normale.

L'origine de l'incident est liée à un contacteur de puissance qui a fusionné rendant les dispositifs de régulation de température et de sécurité inopérants. La soupape de sécurité a fonctionné mais le tuyau d'évacuation en PVC a fondu et la pression est montée jusqu'à la destruction du tuyau d'évacuation et rejet dans l'atmosphère du LT de vapeur.

Actions : Modification de l'intitulé de l'alarme, vérification des toutes les chaudières du même type et remplacement des tuyaux PVC par des tuyaux métalliques

Accident de déplacement

Constat unanime de l'augmentation des accidents de déplacement notamment les accidents à deux roues (vélo, trottinette...).

Pour tenter d'infléchir cette tendance, certaines entreprises réalisent :

- Campagne de déplacement intra et extra site,
- Animation sur les déplacements,
- Journée thématique avec pièce de théâtre (VINCI Autoroute)
- Formation eco-conduite...

REX CSE/CSSCT

Peu de retour suite au passage CSE/CSSCT car pas suffisamment de temps depuis la mise en place.
Quelques remarques : personnes non formées, sujets HSE dilués
Effet constaté (à confirmer) : le fait de ne plus voter modifie un peu les comportements, plus d'attention sur les sujets, moins de tension entre organisations syndicales

Question diverses

Vigilance partagée

ST Tours a développé une méthode "Savoir intervenir", appelée COMET (Commencer l'intervention, Objectiver, Méthodes, Encourager, Tirer les enseignements sur les impacts possibles). Cette formation développée en interne est réalisée par des formateurs qui ne sont pas uniquement des HSE.

L'objectif est de former tout le personnel.

Question posée à ST : serait-il possible d'avoir une présentation de cette méthode lors d'une prochaine réunion ?

Inspection DREAL post Lubrizol

Thèmes abordés : organisation de crise, produits chimiques (recensement, quantité présente sur le site) lors de la visite de site, ouverture d'une armoire de stockage en SB, un flacon de 5L d'HCl trouvé. Etait-il bien dans la base de données ? Vérification à faire.

Pour la prochaine réunion

De nombreuses entreprises établissent des feuilles de route sur des thèmes liés au développement durable : stratégie bas carbone, réduction des emballages...

REX sur les actions engagés à présenter lors d'un tour de table et de discussion.

Prochaine réunion des commissions HSE

Le jeudi 28 Mai au CEA Grenoble

ANNEXE

Présents

M.	SLOOTMAN Franck	AIR LIQUIDE
Mme	DUCHATEL Audrey	SOITEC
M.	FOUQUERAY Romain	STMICROELECTRONICS (Tours)
Mme	OLIVA Adeline	STMICROELECTRONICS (Tours)
M.	CHOLAT-NAMY Philippe	CEA Grenoble
Mme	FRESNAY Chantal	THALES R&T
Mme	PARENT Sandrine	STMICROELECTRONICS (Crolles) – Visio
Mme	LEFLOCH-DUBOIS Sylvie	RADIALL – Visio
Mme	FRAUD Sabrina	MURATA
M.	DESRUOLS Thomas	CEA – LETI
Mme	MARQUEYROL Muriel	LYNRED
M.	RIZZO Gilles	ACSIEL

Invités

Mme	Béatrice ZAREMBA	ECOMUNDO
M.	FRENEUIL Christian	ECOMUNDO
M.	ORSATI Laurent	STMICROELECTRONICS

Excusés

- Mmes ALIX – BOCQUILLON – CZAJKA – DELAGOUTTE – GARCIA Marion – GARCIA Stéphanie – GUERMONPREZ – LADIETTE – LECLERC – MOISSON – NICOLLET – REYNAUD – TISSOT.
- MM. BEGUIN – BONNOT – BOUSSARD – CARGEMEL – CARPENTIER – CESBRON – CRESSON – LAMOTTE – MONCEL – MOTTIN – PUZO – QUERY – ROQUET – TISSERAND.